



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 89

Question écrite n° 9609

Texte de la question

M. Valéry Giscard d'Estaing appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le montant des dotations budgétaires qu'il compte affecter en 1998 et 1999 aux travaux de modernisation de la RN 89. Comme il le sait, le tronçon d'autoroute A 89, qui relie la Corrèze au Puy-de-Dôme, entrera en service à la fin de l'année 1998. Etant donné l'urgence, il est indispensable d'améliorer, d'ici à cette date, le tronçon de la Nationale 89, situé entre la commune de Laqueuille et Clermont-Ferrand, qui sera appelé à accueillir ce supplément de trafic. En raison du bref délai restant à courir, l'engagement rapide de ces travaux de modernisation présente un caractère d'urgence. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les décisions qu'il compte prendre sur cette question.

Texte de la réponse

Il est prévu d'ouvrir à la circulation l'autoroute A 89 entre Ussel et Laqueuille à la fin de l'année 1999 et, pour accompagner sa réalisation, l'Etat et les collectivités territoriales ont souhaité mettre en place dans le Puy-de-Dôme un programme dit de « raccordement des routes nationales 9 et 89 aux autoroutes », auquel vient s'ajouter un programme complémentaire réservé exclusivement à la RN 89. Sur ces objectifs et pour la période du XI^e Plan, un montant de 150 MF a été arrêté pour la RN 89 entre la limite du département de la Corrèze et la zone péri-urbaine de Clermont-Ferrand. Ces crédits ont permis de nombreuses réalisations. Les rectifications de tracé entre Récoleine et Nébouzat, ainsi que le créneau de dépassement entre Randanne et Récoleine, ont été mis en service en juillet 1996. L'aménagement du virage du col de la Ventouse s'est achevé en juillet 1997. En 1998, les travaux se sont poursuivis entre la Cassière et la Ventouse avec la création d'un créneau, entre Massages et Moncheneix avec des rectifications de tracé et, enfin, avec la réalisation de la déviation de Nébouzat. Cette dernière opération a été mise en service le 1^{er} octobre, les deux précédentes se sont achevées en septembre. Par ailleurs, des aménagements visant à améliorer la sécurité entre Saint-Julien-Puy-Lavèze et Bourg-Lastic seront proposés à la programmation pour l'année 1999. Au-delà de l'actuel plan, l'aménagement de cet itinéraire sera poursuivi dans le cadre des décisions prises par le Gouvernement concernant l'A 89.

Données clés

Auteur : [M. Valéry Giscard d'Estaing](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9609

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 519

Réponse publiée le : 1er février 1999, page 646